

Droit du travail au Japon

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les spécificités de la gestion du personnel au Japon
- Maîtriser les points essentiels du droit du travail
- Comprendre les obligations de l'employeur
- Sécuriser la mobilité internationale avec ce pays

ELEMENTS CLES DU PROGRAMME

Connaître la législation du travail

- Sources du droit du travail
- Acteurs de la législation du travail
- Principales lois sociales
- Juridictions des litiges liés au travail

Comprendre les modalités de mise en place de la relation de travail

- Modalités de recrutement : *Shinsotsu*
- Types de contrat de travail, durée, clauses
- Conditions collectives de travail

Savoir gérer son personnel

- Temps de travail : durée légale, heures supplémentaires, repos
- Congés payés
- Jours fériés, semaine d'or
- Salaire minimum
- Modalités de rémunération
- Relations collectives de travail : syndicats, représentation du personnel

Connaître les modalités de rupture du contrat de travail

- Types de rupture : démission, licenciement, rupture amiable
- Procédures et indemnités

Savoir identifier le coût du travail

- Charges sociales salariales et patronales



A RETENIR

- 1 jour
- 1.400 HT (quel que soit le nombre de participants)
- Dans vos locaux
- A définir ensemble

E-learning
400 € HT

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- DRH, Responsable RH

Pour aller plus loin

- Droit du travail en Chine
- Impôts et fiscalité Europe/Asie/Europe
- Parcours KARTEA : « Pilotage des Ressources Humaines en Asie »

Les Plus de KARTEA

- Programme mis à jour selon les dernières actualités du pays
- Problématiques adaptées au contexte de l'entreprise
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/réponses sur la mise en pratique)